

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 0080E

Epreuve : 101 Matière : 7389 Session :

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Première partie

Depuis les élections présidentielles américaines de 2016, on a découvert que les réseaux sociaux, dont notamment Facebook, pourraient être utilisés à des fins politiques discutables. En effet, il est avéré que des publicités à caractère politique ont été déployées depuis la Russie. Ce fait illustre une des dérives possibles des réseaux sociaux numériques, où les frontières entre privé et public sont brouillées. Tout s'y mélange, conversations privées, offres commerciales, propagande politique mais aussi informations justes et pertinentes ou à l'inverse des "fake news". En 1972, dans son ouvrage La crise de la culture, la philosophe Hannah Arendt avait préfiguré cette situation, difficile la construction des enfants. Car les enfants ne sont autres <sup>rendant</sup> que des citoyens en devenir. Et c'est une des missions premières de l'École que de former chaque élève à sa future condition de citoyen. Or un citoyen n'est réellement libre que s'il fait preuve d'esprit critique, c'est à dire de réflexion vis à vis de informations auxquelles il peut être confrontés. Dans ce contexte, nous nous demandons : en quoi le développement d'un esprit critique par les élèves passe par l'acquisition d'une culture de l'information ? Tout d'abord nous verrons que la société moderne, dite société de l'information, présente des dangers. Dans un second temps, nous montrerons comment l'École peut et doit répondre à ces dangers par la transmission d'une culture de l'information.

Le concept de société de l'information, ou société de la connaissance, date des début des années 1970 et est conco-

-militant avec le début d'Internet et de l'informatique personnel. A partir de ce moment là, on considère que la société change de paradigme économique, passant d'un capitalisme industriel où le produit (l'objet) est la matière première productrice de valeur à un capitalisme où l'information devient la source de valeur principale... Ce phénomène s'accélère au tournant du siècle, grâce à la démocratisation du web et l'Union Européenne fera, en 2000 à Lisbonne, de la société de la connaissance une priorité en terme de développement économique. Or ce type de société a tendance à considérer les individus comme des consommateurs potentiels plus que comme des citoyens. Des études en psychologie et en neurosciences ont montré que l'acte de consommation n'est pas lié à la rationalité, ni à la réflexion. Vivre au quotidien au sein de la société de l'information n'est donc pas une condition favorable au développement de l'esprit critique.

De plus, d'autres études ont montré que la pratique des écrans, principaux vecteurs d'informations de la société moderne, pourrait être négative en terme de développement cognitif chez l'enfant. Ainsi Serge Tisseron\*, dans son rapport sur la question remis à l'Assemblée nationale, propose des recommandations en termes d'usages concernant les écrans et Internet: pas d'accès <sup>du tout</sup> avant 3 ans et un usage très encadré au moins jusqu'à 12 ans avec des parties interdites à 6 et 9 ans. Une pratique trop intensive trop jeune peut mener à des troubles de l'attention et de la concentration, nuisibles aux apprentissages.

Les recommandations de Serge Tisseron s'appliquent aussi aux réseaux sociaux numériques. Bien que l'âge minimum pour créer un compte Facebook par exemple, soit de 13 ans, il n'est pas rare que les élèves y soient présents dès le primaire comme le montre Anne Cordier dans son ouvrage Grandin connectés. Or comme l'explique Hannah Arendt dans la crise de la culture, les enfants ont besoin d'être préservés de la sphère public pour se construire correctement.

\*(chercheur en sciences de l'éducation)

ment. Et les réseaux sociaux représente l'application de cette sphère sociale où se brouille public et privé. Les dangers sont grands, des "solitudes interactives" théorisées par Dominique Wolton, chercheur en sciences de l'information et de la communication, jusqu'au harcèlement numérique, fléau qui a déjà mené au suicide des collégiens.

Etant donné que la société de l'information n'a pas vocation à développer la réflexion et que les outils numériques peuvent être sources de troubles de l'apprentissage et du développement de la sociabilité, l'École se doit d'exercer une mission d'éducation et d'enseignement pour former des élèves à même de faire le part des choses entre le bien-être et les dangers liés au numérique.

Éducation et enseignement vont de pair et il est vain de chercher à éduquer, nous dit Hannah Arendt. Si il est possible d'enseigner sans éduquer, <sup>sans enseigner</sup> ce sera au détriment de la compréhension par l'élève du but de l'enseignement. Les conditions d'apprentissage idéales sont des conditions où, au delà des savoirs à acquies, on comprend pourquoi on doit acquies ces savoirs. C'est pourquoi le pédagogue Philippe Perleu recommande dans l'École, le numérique et la société qui vient, d'enseigner l'épistémologie et l'histoire des disciplines en plus de disciplines elles-mêmes. Afin de faire comprendre aux élèves d'où viennent les notions qu'ils se doivent d'acquies. Car les travaux d'André Tricot ont montré qu'il ne peut y avoir de recherche d'information qui ne soit motivée par un besoin d'information. Ce besoin ne pourrait exister que parce qu'il y a une connaissance préalable du sujet, même minime. Enseigner et éduquer c'est donc transmettre une culture, qui serve de tremplin au développement de l'esprit critique. C'est sur la base d'une culture générale que peut se développer la culture de l'information comme source du sens critique.

Il existe plusieurs stades vers l'acquisition d'une culture de l'information selon Brigitte Juanelo. D'abord la maîtrise de l'accès à l'information, puis la culture de l'accès à l'information et enfin la culture de l'information. C'est une culture complexe, puisque la notion d'information est multiple, représentant à la fois des données, des informations journalistiques et des savoirs

(en anglais data, news, knowledge). L'École ne permet pas à l'élève de passer de la maîtrise à la culture en lui enseignant comment fonctionne les outils. Les élèves ne savent pas "naturellement" utiliser les outils numériques et ils savent encore moins comment ils fonctionnent. C'est pourquoi les notions d'algorithmes, de recherche et d'évaluation de l'information font partie du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il est très important pour les élèves de comprendre les mécanismes de prévisions utilisés par les algorithmes des moteurs de recherche et des réseaux sociaux tels que défini par le document

Dominique Cordou dans son ouvrage *À quoi sert le numérique?*

Ceci afin de pouvoir juger des informations qui leur sont proposées en terme de crédibilité et de fiabilité. De nombreux autres aspects de la culture de l'information doivent être enseignés tout au long du cursus, afin que les élèves acquièrent des réflexes critiques, savoir douter et accorder sa confiance, en fonction de la source.

L'École de par sa dimension obligatoire, permet de former chaque élève à devenir une personne et un citoyen responsable et libre. Libre car capable d'exercer son esprit critique en toute circonstance, grâce à sa culture de l'information. Plus la société de l'information se développe, plus les enjeux sont nombreux et la responsabilité est forte pour l'École. Une responsabilité qui incombe en partie aux professeurs documentalistes, qui sont à la croisée de l'enseignement et de l'éducation, comme dit en préambule de la circulaire de mission de mai 2017, en tant que formateur à l'information-documentation et contributeur à l'Éducation aux médias et à l'information.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 0080E

Epreuve : 101 Matière : 7389 Session :

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Deuxième partie

Alors que le marché du livre est en plein essor et que le format numérique n'a pas supplanté le format papier, les espaces documentaires accèdent quant à eux à une baisse générale de la fréquentation. Par espace documentaire nous entendons tout espace destiné à mettre à disposition un ensemble de documents c'est à dire les bibliothèques ainsi que les centres de documentation du secteur privé et de l'Éducation Nationale. Une des solutions à un retour de la fréquentation dans ces espaces réside dans les stratégies de communication employées. En effet, la communication permet de faciliter l'accès, qu'il soit interne ou externe. Avec l'essor du numérique, les stratégies de communication revêtent plusieurs formes, et ont évolué, suivant la société. Comment ont évolué les stratégies de communication des espaces documentaires et quels sont les enjeux actuels ? Dans un premier temps, nous verrons <sup>en</sup> que la communication n'a pas toujours été une priorité des espaces documentaires et dans un deuxième temps que les enjeux sont multiples et fortement liés au numérique.

Depuis la bibliothèque d'Alexandrie, les bibliothèques avaient pour mission principale la conservation des documents et leur consultation était réservée aux érudits et aux lettrés. Il faut attendre le début du 2<sup>ème</sup> siècle pour <sup>que</sup> la mission principale de ces établissements migre vers le livre accés, d'abord dans le monde anglo-saxon puis en France, sous l'impulsion notable d'Eugène Noël dans les années 30.

Il faudra ensuite attendre 1945 et le Général de Gaulle pour que le libre accès soit généralisé et que la mise à disposition des documents au grand public soit une priorité. C'est avec cette nouvelle priorité que de réelles stratégies de communication ont dû être mises en place. Tout d'abord au niveau de la signalétique et des plans de classement, afin d'automatiser l'usage dans la recherche d'information. Avec l'avènement du numérique au milieu des années 90, de nouveaux enjeux virent le jour car l'information et les documents en devenant numériques, sortent de l'espace documentaire physique de la bibliothèque. Nouveaux enjeux dont nouveaux enjeux de communication avec le déploiement des OPAC (open public access catalog) ou catalogue en ligne. La communication est alors un des grands axes de la politique documentaire, théorisée par Bertrand Colenge en 1999 dans Construire une politique documentaire. Politique documentaire qui sera déclinée pour les centres de documentation et d'information de l'Éducation Nationale à partir de 2004 sous l'impulsion de Jean-Louis Dupont (inspecteur général).

La communication documentaire est multiple dans la mesure où elle s'adresse à des destinataires pluriels, les usagers et les non-usagers. Aux usagers dans une optique de facilitation du processus de recherche et aux non-usagers dans une optique d'augmentation de la fréquentation. Dans l'idéal il s'agit de séparer les stratégies de communication concernant ces deux publics mais les contraintes budgétaires amènent parfois les établissements à mélanger plus ou moins heureusement les stratégies. Ainsi les guides du lecteur servent parfois de brochure "publicitaire", ce qui peut nuire aux objectifs initiaux. En ce qui concerne la communication "interne" destinée aux usagers elle repose sur l'élaboration de la signalétique, c'est à dire les éléments de fléchage permettant de s'orienter dans l'espace ainsi que sur l'OPAC, qui dispose d'autres

notamment de consultation de disponibilité d'un ouvrage ou de réservation. Mais le OPAC peut aussi servir à la communication "externe" destinée aux usagers ou aux non-usagers, à travers des fonctionnalités de diffusion sélective de l'information (ou DSI, dont l'informaticien Hans Peter Luhn a été précurseur) comme la publication et la mise en avant des notices des nouveautés du fonds. Il est aussi possible d'utiliser le site web de l'établissement pour répondre directement aux questions des usagers comme cela est possible sur le site de la Bibliothèque Municipale de Lyon. Grâce à ce type de service, le statut de prescripteur des bibliothécaires (en tant que professionnel de l'information) est renforcé. Physiquement, des activités éditoriales peuvent aussi être organisées comme des prix lecture ou des rencontres autour afin de pouvoir communiquer et attirer le public dans l'espace documentaire.

Les stratégies de communication font le lien entre l'espace documentaire et l'usager. Depuis l'avènement de la logique du libre accès et avec le développement du numérique, la communication documentaire est devenue un incontournable de la politique documentaire qui définit la position globale de la bibliothèque ou du centre de documentation. C'est un aspect qui ne doit pas être négligé, sous peine de voir la fréquentation baisser. Fréquentation qui est un indicateur de performance primordial pour les espaces documentaires.

